



GRANDLYON
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Conseil de communauté du **3 novembre 2014**

Délibération n° 2014-0358

commission principale : développement économique

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Attribution d'une subvention à l'association Institut Bioforce pour son programme d'actions 2014

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Rapporteur : Monsieur le Conseiller délégué Vincent

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 165

Date de convocation du Conseil : vendredi 24 octobre 2014

Secrétaire élu : Madame Elsa Michonneau

Compte-rendu affiché le : mercredi 5 novembre 2014

Présents : MM. Collomb, Kimelfeld, Mme Vullien, MM. Bret, Da Passano, Mme Guillemot, M. Abadie, Mme Picot, MM. Le Faou, Philip, Mme Geoffroy, M. Passi, Mme Dognin-Sauze, MM. Colin, Charles, Brumm, Brachet, Mme Le Franc, MM. Crimier, Barral, Mme Frih, M. Claisse, Mme Laurent, M. Llung, Mmes Vessiller, Cardona, MM. Vincent, Rivalta, Rousseau, Desbos, Aggoun, Mme Ait-Maten, M. Artigny, Mme Balas, MM. Barge, Barret, Mmes Basdereff, Beautemps, Belaziz, MM. Bérat, Bernard, Berthilier, Blache, Blachier, Bousson, Mme Bouzerda, MM. Bravo, Broliquier, Mme Brugnera, M. Buffet, Mmes Burillon, Burricand, MM. Butin, Cachard, Calvel, Casola, Chabrier, Charmot, Mme Cochet, MM. Cochet, Cohen, Compan, Mme Corsale, M. Coulon, Mmes Crespy, Croizier, M. Curtelin, Mme David, M. David, Mmes de Lavernée, de Malliard, MM. Denis, Devinaz, Diamantidis, Eymard, Mme Fautra, M. Forissier, Mme Frier, MM. Fromain, Gachet, Mmes Gailliout, Gandolfi, Gardon-Chemain, MM. Gascon, Genin, George, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gillet, Girard, Mme Glatard, MM. Gomez, Gouverneyre, Grivel, Guiland, Guimet, Hamelin, Havard, Hémon, Mmes Hobert, Iehl, M. Jacquet, Mme Jannot, MM. Jeandin, Kepenekian, Lavache, Mme Laval, M. Lebuhotel, Mmes Lecerf, Leclerc, MM. Longueval, Martin, Mmes Maurice, Michonneau, M. Millet, Mme Millet, MM. Moretton, Moroge, Mme Nachury, M. Odo, Mmes Panassier, Peillon, Perrin-Gilbert, M. Petit, Mmes Peytavin, Piantoni, Picard, M. Piegay, Mme Pietka, M. Pillon, Mmes Poulain, Pouzergue, MM. Pouzol, Quiniou, Mme Rabatel, M. Rabehi, Mmes Reveyrand, Reynard, MM. Roche, Roustan, Rudigoz, Mme Runel, MM. Sannino, Sécheresse, Sellès, Mme Servien, MM. Sturla, Suchet, Mme Tifra, MM. Uhlich, Vaganay, Mme Varenne, MM. Vergiat, Veron, Vial, Vincendet.

Absents excusés : MM. Galliano (pouvoir à M. Grivel), Vesco (pouvoir à Mme Gailliout), Mmes Baume, Berra (pouvoir à M. Bérat), MM. Boudot (pouvoir à M. Casola), Fenech (pouvoir à Mme Balas), Kabalo (pouvoir à M. Chabrier), Rantonnet (pouvoir à Mme Reynard), Mme Sarselli (pouvoir à M. Barret).

Conseil de communauté du 3 novembre 2014**Délibération n° 2014-0358**

commission principale : développement économique

objet : **Attribution d'une subvention à l'association Institut Bioforce pour son programme d'actions 2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction de l'attractivité et des relations internationales - Service relations internationales

Le Conseil,

Vu le rapport du 15 octobre 2014, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Institut Bioforce a été créée à Lyon en 1983 par le docteur Charles Mérieux, suite à l'expérience d'une grande opération de santé publique au Brésil pour juguler une épidémie de méningite. Elle a pour vocation d'accroître l'impact et la pertinence des interventions dans des contextes d'urgence et d'aide au développement. Bioforce est aujourd'hui une institution de référence et un acteur phare de la solidarité internationale dans l'agglomération lyonnaise et au niveau national.

L'association propose des formations aux métiers spécifiques de l'humanitaire et travaille avec les organisations non gouvernementales (ONG) présentes dans le monde entier : Action contre la faim, Médecins sans frontières, Handicap international, Oxfam, la Croix Rouge internationale, Médecins du monde, Triangle génération humanitaire, etc. Dans le cadre de son activité de formation, Bioforce a créé plusieurs cursus : logisticien humanitaire, administrateur, gestionnaire de projet, technicien de l'eau et de l'assainissement, des formations sur la sécurité en zones sensibles pour des professionnels de l'humanitaire et d'autres activités qui peuvent se retrouver exposées dans des zones de conflits, par exemple des journalistes, des universitaires, etc.

Par ailleurs, Bioforce poursuit l'extension de ses actions locales, notamment sur l'agglomération lyonnaise et développe un plan d'actions autour de la sensibilisation des plus jeunes aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, et du programme "Défi des jeunes solidaires et citoyens". Les actions locales menées par l'Institut Bioforce témoignent de la volonté de participer à la cohésion sociale, en priorité dans les quartiers de l'agglomération lyonnaise concernés par le contrat urbain de cohésion sociale (CUCS). L'engagement de Bioforce dans des actions de développement local se fonde sur le principe qu'il n'existe pas de solidarité internationale sans solidarité locale.

a) - Objectifs

La Communauté urbaine de Lyon développe une politique de solidarité internationale se traduisant par des programmes de coopération décentralisée avec plusieurs villes du monde et par un soutien aux acteurs institutionnels et associatifs de son territoire qui mènent des actions humanitaires et d'aide au développement. Cette politique de solidarité internationale participe également à l'internationalisation de la métropole lyonnaise.

L'activité de Bioforce s'inscrit pleinement dans les objectifs de la Communauté urbaine avec ses partenaires du sud. Pour atteindre ses objectifs, la Communauté urbaine souhaite renouveler son soutien à l'association Bioforce pour la mise en œuvre de son programme d'actions 2014.

b) - Compte rendu des actions réalisées au titre de l'année 2013

Par délibération n°2013-4164 du Conseil du 21 octobre 2013, la Communauté urbaine a attribué une subvention d'un montant de 30 000 € au profit de l'association Institut Bioforce pour son programme d'actions 2013 et pour les actions spécifiques organisées dans le cadre du 30° anniversaire de l'association.

Tout au long de l'année 2013, 11 manifestations ont été organisées par Bioforce à l'occasion de son 30° anniversaire réunissant près de 2 000 personnes et ont généré 57 parutions presse, web et radio :

- un séminaire "développer les capacités pour répondre aux urgences des humanitaires de demain" à Paris,

- des sessions de présentation des principes du développement local à Vénissieux,
- un forum avec 25 ONG partenaires de Bioforce afin de présenter aux jeunes publics les métiers de l'humanitaire et de la solidarité à Lyon,
- un forum sur les besoins des pays du Sud en matière de santé publique en partenariat avec l'OMS et la Région Rhône-Alpes à Ouagadougou,
- un forum portant sur les compétences nationales dans l'emploi solidaire et humanitaire et les perspectives futures dans le développement du Burkina-Faso et de l'Afrique de l'Ouest, en partenariat avec la Communauté urbaine à Ouagadougou, le 14 novembre 2013. A cette occasion, une exposition sur le parcours des anciens élèves de l'Institut Bioforce "Un élève, un métier" a été présentée au grand public.

c) - Bilan

Bioforce est engagé dans un programme de renforcement des capacités locales au Nord Mali auprès des collectivités et de partenaires privés, afin d'accompagner la reconstruction du pays après la crise : actions humanitaires, formations à la prévention des conflits et à la culture de la paix, initiatives de projets économiques de reconstruction : eau, électricité, moyens de communication, etc.

En 2013, dans le cadre de son activité internationale, Bioforce a continué, d'une part le renforcement des systèmes de santé et, d'autre part, l'accroissement des formations délivrées en Afrique à partir du centre Bioforce implanté au Burkina Faso. Bioforce développe le réseau de professionnels de santé francophones "RESOLOG", afin d'appuyer leurs démarches de renforcement de compétences et d'échanges d'expériences.

Par ailleurs, Bioforce poursuit l'extension de ses actions locales, notamment sur l'agglomération lyonnaise : sensibilisation des plus jeunes aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, et développement du programme "défi des jeunes solidaires et citoyens".

d) - Programme d'actions et plan de financement 2014

L'Institut Bioforce mènera, en France et à l'international, des actions ayant pour objectifs de contribuer à l'amélioration de l'accès durable aux services de santé publique en Afrique de l'Ouest, en particulier au Burkina Faso et au Mali auprès des acteurs des urgences humanitaires, du développement et de la santé publique.

Bioforce est engagé dans un programme de renforcement des capacités locales au Nord Mali auprès des collectivités et de partenaires privés, afin d'accompagner la reconstruction du pays après la crise et mettra en place, dans ce contexte, des formations à la prévention des conflits et à la culture de la paix, accompagnera l'émergence d'initiatives de projets économiques de reconstruction : eau, électricité, moyens de communication, etc.

La mise en place de ce projet s'effectuera en partenariat avec la Fondation Mérieux et le Centre d'infectiologie de Bamako et permettra également l'accompagnement des personnels locaux de santé communautaire à devenir responsables de projet nutrition et responsables de projet eau, hygiène et assainissement. Pour ce programme de développement, Bamako, ville partenaire de la Communauté urbaine, a été identifiée comme lieu prioritaire en raison des nombreux besoins en personnels qualifiés et rapidement opérationnels mentionnés par les acteurs de la reconstruction au Mali (Plan de Réponse Stratégique 2014-2016).

Logisticien humanitaire, administrateur, gestionnaire de projet, technicien de l'eau et de l'assainissement, sont les cursus pérennes de l'activité de formation de Bioforce répondant aux besoins des métiers spécifiques de l'humanitaire en continue évolution. Ces professionnels travaillent ensuite au sein des organisations non gouvernementales (ONG) présentes dans le monde entier : Action contre la faim, Médecins sans frontières, Handicap international, Oxfam, la Croix Rouge internationale, Médecins du Monde, Triangle génération humanitaire et sont vecteurs de rayonnement international pour l'Institut Bioforce et pour le territoire grand lyonnais.

Dans le cadre de son siège à Vénissieux, l'association dont les compétences sont ainsi reconnues dans le monde entier, proposera un programme de formations "à la demande" pour des professionnels de l'humanitaire et d'autres activités qui peuvent se retrouver exposées dans des zones de conflits, par exemple des journalistes, des universitaires, etc.

En s'appuyant sur ses compétences et savoir-faire acquis et nourris de cette expérience internationale Bioforce poursuit l'extension de ses actions locales prioritairement destinées aux jeunes de l'agglomération lyonnaise et développe un plan d'actions autour de la sensibilisation des plus jeunes aux valeurs de solidarité et de citoyenneté, et du programme "Défi des jeunes solidaires et citoyens".

Les actions locales menées par l'Institut Bioforce témoignent de la volonté de participer à la cohésion sociale, en priorité dans les quartiers de l'agglomération lyonnaise concernés par le CUCS. L'engagement de

Bioforce dans des actions de développement local se fonde sur le principe qu'il n'existe pas de solidarité internationale sans solidarité locale.

Charges	Montants (en €)	Produits	Montants (en €)
Achats	759 374	Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	1 872 447
Services extérieurs	477 529	Subventions d'exploitation dont :	3 007 871
Autres services extérieurs	948 238	Direction régionale des entreprises de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE)/ Agence française de développement (AFD)/volontariat associatif, Ambassades -SCAC	400 000
- rémunérations intermédiaires, et honoraires	144 777	Région Rhône-Alpes	875 360
- publicité et publications	49 735	Régions/Conseils généraux	148 933
- déplacements, missions	692 574	Communauté urbaine dont :	
		- relations Internationales	25 000
		- développement solidaire	50 000
- frais postaux, télécommunications, et autres frais, services bancaires	61 152	Autres communes	42 250
Impôts et taxes	17 350	Fonds européens	738 1063
Charges du personnel dont :	2 622 402	ASP (emplois aidés)	14 146
- rémunérations de personnel	1 760 108	Subventions publiques autres	337 000
- charges sociales	850 803	fondations/entreprises	120 000
		subventions privées autres	229 066
- autres charges de personnel	11 491	autres produits	2 300
Autres charges de gestion courante et financières	9 625	cotisations, dons, mécénat	22 000
Dotation aux amortissements, (provisions)	47 600	transfert de charges	500
Total	4 882 118	Total	4 882 118

Pour rappel, dans le cadre de la mise en œuvre de l'avenant au CUCS 2011-2014 et de la délibération n° 2011-2557 du Conseil du 17 octobre 2011 sur le développement solidaire, la Communauté urbaine a souhaité nouer des partenariats avec des associations et partenaires dont l'activité concourt, entre autres, à diversifier la participation à la vie civique. A ce titre, la Communauté urbaine a approuvé, lors du Conseil du 15 septembre 2014, un soutien de 50 000 € au pôle de développement local de l'Institut Bioforce pour les activités qu'il mène auprès des jeunes sur 13 communes de l'agglomération lyonnaise.

Il est donc proposé au Conseil de procéder à l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'Institut Bioforce dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014 ;

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

Dans le tableau figurant dans l'exposé des motifs, il convient au niveau du montant des "Produits" lire :

- "2 982 871" au lieu de "3 007 871" sur la ligne "subventions d'exploitation dont",

- "400 010" au lieu de "400 000" sur la ligne "Direction régionale des entreprises de la concurrence, - SCAC",
- "45 250" au lieu de "42 250" sur la ligne "Autres communes",
- "738 106" au lieu de "738 1063",
- "4 300" au lieu de "2 300" sur la ligne "autres produits".

DELIBERE

1° - Approuve

- a) - les modifications apportées par monsieur le rapporteur,
- b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € au profit de l'Institut Bioforce dans le cadre de son programme d'actions pour l'année 2014,
- c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'Institut Bioforce définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Le montant à payer sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 048 - opération n° OP02O1920.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 5 novembre 2014.